

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025**

N° 2025 0103

L'An Deux mille vingt-cinq, le 15 octobre 2025 à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 9 octobre 2025, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Lucas PENASA,

Absents : Olivier CHENU, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	13
Suffrages exprimés :	11
Votes pour :	11
Votes contre :	00
Ne prend pas part au vote :	00

Objet : Exploitation d'un local dit "Espace bien-être" dans les locaux de la piscine municipale

Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été lancée concernant l'occupation du local dit "Espace bien-être" dans les locaux de la piscine municipale, pour une durée de trois ans.

La redevance applicable à l'occupation a été fixée à 200€/mois.

Madame Méryl DE MEO s'est portée candidate pour l'exploitation de ce local.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation d'un bâtiment public en vue de l'exploitation d'une salle dit "bien-être" du 1er décembre 2025 au 30 novembre 2028.
- PRÉCISE que cette occupation sera consentie moyennant une redevance fixe de 200 euros/mois.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
René RUFFIER LANCHE

